

Compte rendu du Conseil municipal

de Saint-Ilpize du 30/11/2011

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 30 novembre pour examiner les différents points à l'ordre du jour.

La majorité des conseillers étaient présents, exceptés G.Rossiter, A.Rolland et G.Chichoutel, excusés.

Après lecture du compte rendu du Conseil municipal précédent, Monsieur le Maire a rappelé l'ordre du jour, à savoir :

1) Le vote d'une décision modificative concernant le budget assainissement en augmentation de 363 euros. Le C.M donne son accord à l'unanimité.

2) Demande d'aides financières pour les travaux de mise aux normes de l'électricité de l'église.

Pour les travaux les plus urgents Monsieur Fostier a rencontré Monsieur le Sénateur qui va examiner le dossier. Toutefois, le C.M doit solliciter une aide, par écrit, et mettre en avant le caractère vétuste de l'installation. Ces travaux ne peuvent être effectués sans l'intermédiaire de la DRAC. Il faudra donc ouvrir un dossier incluant la restauration globale de l'église. Les conseillers votent cette demande d'aide à l'unanimité. Monsieur le Maire pourra également faire une demande auprès de la Com.Com pour qu'elle monte le dossier.

Délibération concernant l'enquête publique de Tapon. Après renseignement, il est impossible de déclasser un passage qui n'est pas une voie mais plutôt un fossé. Il convient donc de modifier la dernière délibération du C.M à ce sujet et de ne pas déclasser cet espace public. Cette modification est votée à l'unanimité. Le C.M décide aussi de revoir le plan cadastral de la commune pour définir et classer les parcelles communales, en s'appuyant sur le dossier existant. Ce travail de fond sera effectué par un groupe de travail en liaison avec les délégués villages.

Information budgétaire : Plusieurs recettes émanant de l'Etat ne sont pas encore rentrées. Pour acquitter les factures les plus urgentes Monsieur le Maire a ouvert une ligne de trésorerie comme il en avait été décidé au précédent conseil.

Fonctionnement de la buvette : G.Rossiter a établi un bilan précis de fonctionnement. Il faut maintenant établir s'il convient d'ajuster les horaires et de prévoir un nouveau statut pour l'employée lorsque la municipalité ne pourra plus bénéficier d'un contrat aidé. Un groupe de travail a été désigné afin d'examiner ces

différents points. Le C.M note que la fréquentation de la guinguette a augmenté ainsi que le chiffre d'affaires.

Remarques diverses :

a) Eclairage public : Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un habitant de la commune qui demande une modification de la programmation de l'éclairage public. Ce courrier a reçu une réponse défavorable car les horaires ont été décidés en C.M pour l'ensemble de la commune avec une plage horaire maximum permettant toutefois de réaliser des économies.

Pour le changement des lampes de l'éclairage public la commune s'est regroupée avec Villeneuve afin d'économiser des frais de déplacements.

Par ailleurs, Monsieur le Maire précise qu'il va demander la pose de cellules pour les villages qui n'en sont pas encore équipés.

b) Réunion du syndicat des eaux : Monsieur Héno ayant assisté à cette réunion présente les points importants à l'ordre du jour : le vote du budget supplémentaire, l'abandon des recherches au Maar d'Alleret (eau de mauvaise qualité), vote d'une légère augmentation des tarifs...

c) Réunion syndicat électrification : Monsieur Olivain rappelle que le syndicat a réduit son activité. Les subventions départementales ont baissé mais l'endettement du syndicat diminue;

d) Compte rendu de la réunion de l'école : Le règlement de la cantine a été validé. L'effectif de l'école se maintient avec 12 élèves. La directrice a de nombreux projets pour les enfants : organisation d'un carnaval, piscine, sortie préhistoire...

La chaudière de l'école a été changée par la mairie de Villeneuve pendant les vacances de Toussaint.

La cantine continue de fonctionner. C'est Ginette Servant qui confectionne les repas, à la satisfaction de tous les enfants.

Une inspection de la cuisine, en octobre, a signalé les actions mises en place pour améliorer l'équipement et le fonctionnement. Nous continuerons dans ce sens pour essayer de répondre à l'ensemble des recommandations.

e) Quelques remarques de Monsieur Fostier : Au sujet du cimetière de Saint-ilpize, il y a eu des procédures de constats d'abandon. En cas de reprise de concession, les frais d'exhumation sont à la charge des repreneurs. Le C.M doit décider du coût de l'exhumation.

Par ailleurs, des travaux sont à faire en urgence sur les murs du vieux cimetière.
Des devis ont été demandés.

f) Déneigement : Il serait souhaitable de faire le point avec le prestataire de service et de passer avec lui un contrat écrit. Monsieur le Maire et J.Olivain doivent rencontrer l'entrepreneur pour une mise au point.

g) Intervention de G.Portal concernant :

-L'OPAH : Des aides peuvent être accordées. Les délégués villages doivent signaler les habitants éventuellement intéressés par la restauration de l'habitat.

- Projet du parc régional : Un forum aura lieu le 13 décembre à Monistrol d'Allier, sont conviés les maires, les conseillers... Le travail concernant le parc avance, des comités ont travaillé sur 10 thèmes importants. Plus tard, une réunion publique sera organisée.

h) Pour clore la séance, Monsieur J. Bouche rappelle les différents travaux effectués par l'employé municipal qui ne ménage pas sa peine. Il entreprend aussi bien des travaux de peinture que la pose de panneaux de signalisation. Il intervient sur les lagunages, s'occupe des stations d'épuration, nettoie et entretient les chemins... Le C.M ne peut que le féliciter pour son travail et sa motivation.

Il ne faut pas oublier qu'il est guidé et même parfois secondé par Monsieur Bouche.